

# VÉGÉTALISONS NOS TROTTOIRS ET NOS MURS !

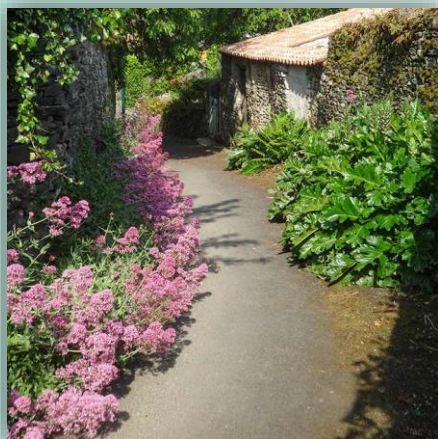


Illustration – CAUE de la Vendée

## POURQUOI FLEURIR SON TROTTOIR ?

Notre environnement joue un rôle essentiel sur notre humeur et notre bien-être. Chaque citoyen peut contribuer à embellir son cadre de vie.

Avant tout pour le plaisir, le fleurissement autour de notre habitation permet de contribuer à l'environnement et au lien social de bien des façons :

- Les plantations en pieds de mur permettent l'**accueil de la biodiversité** grâce à la création d'un micro-habitat pour de nombreux petits animaux.
- Lors des chaleurs fortes de cet été, nous avons tous apprécié les **ilots de fraîcheurs** apportés par la végétation. En période estivale, la réverbération sur le revêtement des sols et des façades contribue à augmenter les températures. L'installation de végétaux en façade permet de réduire considérablement la réverbération et le rayonnement, le feuillage quant-à-lui maintient un certain taux d'humidité qui rafraichit l'air.

La végétalisation des trottoirs permet de faire accepter l'apparition des plantes spontanées due aux nouveaux modes de gestion, tout en impliquant les riverains dans l'embellissement de leurs rues !

## POURQUOI PAS NOUS ?

bien-être  
végétalisation  
social  
échange  
esthétique  
fraicheur  
fleurrissement  
biodiversité



Illustration - Pixabay

- La végétalisation permet aussi de **fixer les polluants**. Les végétaux peuvent fixer les poussières atmosphériques en les piégeant à la surface de leurs feuilles, concentrant ainsi dans leurs tissus certains polluants. Ils peuvent également stocker du carbone émis par les gaz d'échappement.
- L'imperméabilisation des sols entraîne un ruissellement important des eaux de pluie. Cela peut entraîner le débordement des stations d'épuration et les inondations.  
Sur les surfaces végétalisées, l'eau de pluie est absorbée par le substrat et son écoulement est ralenti grâce aux feuilles des plantes.
- En jardinant sur son trottoir, on s'expose forcément au regard des voisins, des passants, nous pouvons alors **échanger** sur notre façon de faire et pourquoi pas troquer quelques plants.



Illustration - Pixabay

## HALTE AUX IDÉES REÇUES !

### LES VÉGÉTAUX AMÈNENT DE L'HUMIDITÉ

Au contraire, l'eau sera absorbée par les végétaux installés. D'autant que beaucoup de revêtements de façade, tel le ciment, emprisonne l'eau dans les murs, les végétaux contribuent donc à assainir les maisons. Le feuillage des plantes assure en plus une protection contre les pluies battantes. Plusieurs témoignages de riverains le confirment.

### LES PLANTES NÉCESSITENT BEAUCOUP D'ENTRETIEN

Un entretien régulier s'avère plus efficace et moins chronophage. L'espace étant limité, l'entretien le sera aussi. Par ailleurs, les plantes locales sont adaptées à nos sols et nos climats, et donc moins fragiles que les espèces exotiques.

### LES PLANTES ABIMENT LES MURS

Il faut bien choisir les végétaux. Certaines plantes grimpantes ont besoin de support, et de ce fait ne touchent pas les murs. Par ailleurs, certaines plantes aux racines incrustantes (ex. lierre) n'abiment le mur que s'il est en mauvais état ou en matière naturelle (terre, chaux).

### LES PETITES BÊTES SERONT ATTIRÉES

Certainement, mais elles attireront aussi leurs prédateurs. Et cette présence contribue au retour de la nature, en créant des micro-habitats, interconnectés, à préserver.

## JE PRÉPARE MON PROJET

La végétalisation des pieds de murs varie selon la quantité et la qualité de l'espace disponible. Elle se réalise sous forme de plate-bande ou de massifs plus ou moins généreux, en associant vivaces, bisannuelles, bulbes, grimpantes, parfois arbustes, sans oublier de laisser la flore spontanée se développer.



Illustration - Ménétréol

### La végétalisation de votre quartier vous intéresse ?

La commune de Corcoué-sur-Logne organisera des temps de **fleurissement participatif**. Nous pourrions définir ensemble les modalités d'intervention : est-ce qu'il existe déjà des espaces à fleurir ? Faut-il découper un espace dans le trottoir ? Que pouvons-nous planter/semer ? Vous pouvez d'ores et déjà contacter la mairie et laisser vos coordonnées si vous êtes intéressés par la démarche.

Plus le projet regroupera de foyers, plus il aura un impact esthétique et environnemental, **parlez-en à vos voisins !** Nous pourrions alors organiser une rencontre avec les personnes intéressées.



### Où puis-je végétaliser ?

Au pied des murets de clôtures et des façades et pignons

- \*Sur des **accotements enherbés** : plantations ou semis direct facile
- \*Sur les **trottoirs en stabilisé** ou graviers : grattage du sol, apport léger de compost, puis semis direct avec graines mélangées à du sable
- \*Dans des **réservations de terres** prévues à cet effet : plantations ou semis direct facile
- \*Dans **l'interstice entre le revêtement** de trottoir et le pied du mur : Soit semis dans la bande interstitielle, soit découpage et creusement de réservations de pleine terre avec largeur et profondeur variables.



Illustration - MTSOfan / flickr.com



# QUELQUES CONSEILS POUR UNE MISE EN PLACE SIMPLIFIÉE

Comme pour toutes plantations, adaptez vos végétaux à votre sol (riche, argileux, compact, sableux, etc.) et à l'ensoleillement. Vous pouvez choisir le **semis**, la **plantation** mais aussi de laisser pousser quelque **fleurs sauvages** et de sélectionner les plus esthétiques !

Pensez à la place que prendront vos végétaux quand ils vont pousser, choisissez des **tailles adaptées**, tant en hauteur, si les végétaux sont placés sous une fenêtre ou une bouche d'aération, qu'en largeur, pour ne pas empiéter sur l'espace du piéton ou de la voiture.

## QUELQUES IDEES DE VEGETAUX

Privilégiez les plantes vivaces qui occuperont l'espace progressivement et pourront s'y maintenir plusieurs années. Si vous optez pour des plantes annuelles ou bisannuelles, n'oubliez pas de collecter les graines qui pourront être ressemées l'année suivante, ou même de les laisser grainer sur place.

Exemple d'une ambiance « **Soleil/mi-ombre** »



Illustration – Maison de la Consommation et de l'Environnement

## QUELQUES IDÉES

De plantes pouvant se plaire sur votre pas de porte :

- Achillée millefeuille
- Marguerite
- Valériane
- Digitale
- Primevère
- Campanule
- Rose Trémière
- Nepeta
- ...

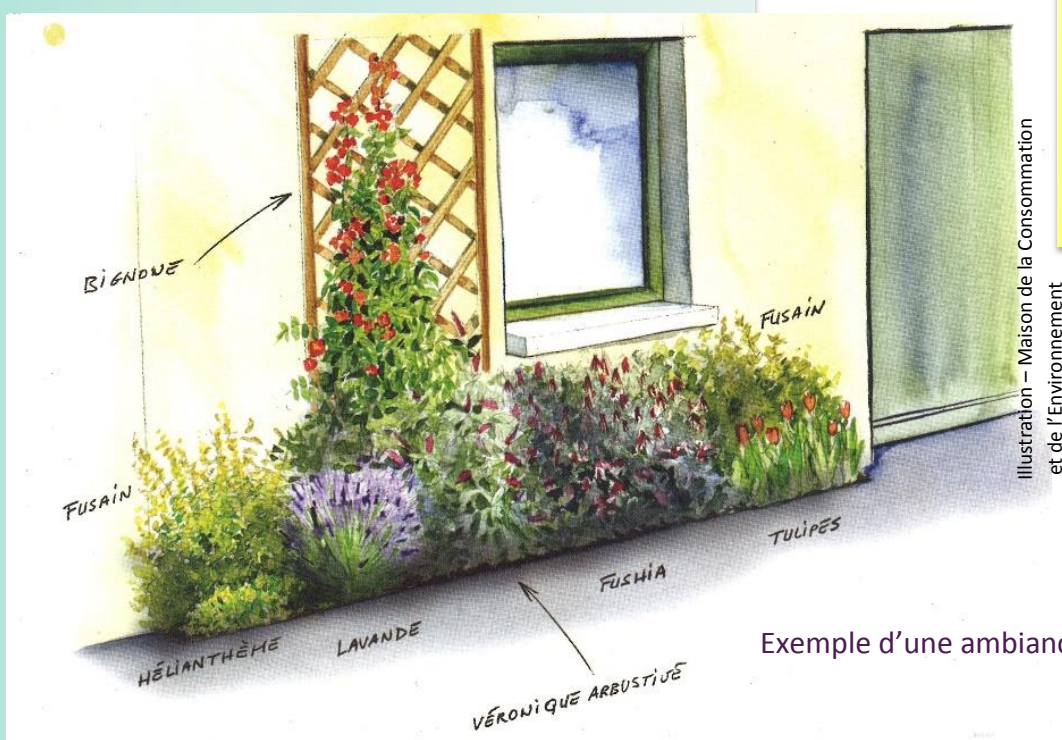


Illustration – Maison de la Consommation et de l'Environnement

Exemple d'une ambiance « **Soleil** »

## QUELQUES REMARQUES ET PRÉCAUTIONS

- Respectez l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (laissez un trottoir de 1.40m de large)
- Vérifiez les contraintes des réseaux (eau et électricité)
- Pour les semis, favorisez les mélanges de graines adaptées à la nature du sol et au contexte local. Attention à la provenance des graines qui peuvent être hybrides infertiles !

### Pour les murs d'habitation (pignon ou façade)

- Veillez à ne pas mettre à nu la base du mur lors de la préparation du sol
- Mettre des graviers entre le mur d'habitation et les plantations vous permettra d'éviter les éclaboussures d'eau de pluie sur la façade.
- Préférer les vivaces au système racinaire superficiel (iris, géranium vivace, campanule, valériane, etc.)
- Attention aux espèces invasives (balsamine, herbe de la pampa, etc.)



Illustration – Rue fleurie – Ile de Ré (Eric's/Wikimedia.org)

## OÙ TROUVER PLUS D'INFOS ?



N'hésitez pas à vous renseigner à la mairie de Corcoué-sur-Logne ou au CPIE Logne et Grand-Lieu pour vos projets de végétalisation. Une réflexion globale est en cours sur la commune.

D'autres endroits où trouver des infos :

- **Maison de la Consommation et de l'Environnement de Rennes** (publications sur l'éco-jardinage) : [www.mce-info.org](http://www.mce-info.org)  
Publication à télécharger en ligne « Pour plus de nature, végétalisons nos murs »
- Publication du CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) de la Vendée : « Les pieds de mur végétalisés »
- CPIE Logne et Grand-Lieu : 02.40.05.92.31

**La plupart des informations transmises dans cet article sont issues des publications de Bretagne Vivante et de la Maison de la Consommation et de l'Environnement, ainsi que du CAUE de la Vendée.**